

Date de génération de ce justificatif : 10/04/2025

*Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure*

## EP2B 22 – Constitution de société

Référence : L030365

Départements de publication : Côtes d'Armor

Annonce légale publiée le 21 mars 2025 sur paysan-breton.fr

Evènement(s) : Constitution de société



EP2B 22 Société par actions simplifiée au capital de 3 000 euros Siège social : 2 Toullou Bihan 22200 LE MERZER En cours d'immatriculation au RCS de SAINT-BRIEUC Avis de constitution Aux termes d'un acte sous signature privée en date du 11 mars 2025, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes : Forme : Société par actions simplifiée Dénomination : EP2B 22 Siège : 2 Toullou Bihan – 22200 LE MERZER Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés Capital : 3 000 euros Objet : Parage de bovins ; achat-revente de produits d'hygiène en lien avec le parage ; formations agricoles, tout public, liées à l'activité et la gestion du troupeau ; Mise en location de matériel en lien avec le parage de bovin et transports de bovins ou équidés ; gravure et vente de panneaux exposants sur bois. Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions. Agrément : Les cessions d'actions au profit de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés. Président : Madame Estelle DUPERRON, demeurant 2 Toullou Bihan – 22200 LE MERZER. La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de SAINT BRIEUC. POUR AVIS Le Président

## JUSTIFICATIF DE PARUTION ANNONCE LÉGALE

[Consulter cette annonce en ligne](#)